Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le
ID : 059-215901687-20250409-2025_034-DE

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

VILLE DE CYSOING

Délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2025

Nomenclature : 7.5
2025/034

L'an deux mille vingt-cinq, le 9 avril à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 27 mars deux mille vingt-cinq dont la publicité a été faite conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 16
Nombre de conseillers absents représentés : 7
Nombre de conseillers absents excusés : 4

Etaient présents :
DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, CASTEL Sylvie, MINET Denise, SILVESTRI Antoine, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, FREMAUX Céline, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne-Marie, VIAU Gaelle, POUILLART Laurent, LUCHIER Catherine,

Etaient absents excusés représentés :
DEVILDER Marin (pouvoir CASTEL Sylvie), THOREL Mireille (pouvoir ENNIQUE Renaud), LESY Denis (pouvoir BOILEAU Pascal), CORNE Adeline (pouvoir FREMAUX Céline), ROBIL Raphaël (pouvoir SILVESTRI Antoine), BOGAERD Eric (pouvoir POUILLART Laurent), LEPERS Isabelle (pouvoir DUBOIS Marion).

Etaient absents excusés :
FIQUET Alain, LEQUIEN Valéry, JANVIER Dominique et LEFEBVRE Ludovic.

POINT N °18 : subventions aux associations 2025

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil les commissions culture et sport organisées respectivement les 20 et 24 mars 2025 pour examiner les demandes de subventions des associations pour 2025.
Il présente à l'Assemblée les montants de subventions que la municipalité envisage d'octroyer dans la liste suivante :

Envoyé en préfecture le 28/04/2025
Reçu en préfecture le 28/04/2025
Publié le
ID : 059-215901687-20250409-2025_034-DE

	ASSOCIATIONS	montants accordés en 2024	montants proposés en 2025
SPORTS	A.S ST EVRARD	2 500 €	3 000 €
	ECOLE DE VELO		1 000 €
	LE PROGRES CYSONIEN	800 €	1 000 €
	BASKET- BALL	2 500 €	2 500 €
	CINABRE ROUGE	400 €	2 400 €
	E.A.C.C.W.B.	3 000 €	3 500 €
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	400 €	300 €
	PEVELE HAND-BALL CLUB	3 500 €	2 000 €
	LES ARCHERS	500 €	700 €
	REVE DE JADE	300 €	300 €
	VOLLEY-BALL CLUB CYSOING	3 000 €	2 500 €
	TAÎ DO	400 €	400 €
	Asso vélo	1 000 €	500 €
	Sous-Total SPORTS	18 300 €	20 100 €
CULTURE	UNC	600 €	700 €
	GNOK'AFRO	700 €	700 €
	CYSOING EN CHŒUR	1 000 €	1 000 €
	SOCIETE HISTORIQUE PAYS DE PEVELE	800 €	500 €
	LES AMIS DU QUENNAUMONT	pas de demande	500 €
	LES ZAZOUZANNIS	500 €	500 €
	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	400 €	400 €
	CLUB PHOTO DE CYSOING	800 €	1 000 €
	LES AVETTES	1 400 €	500 €
	HIP HOP CYSONIEN	1 000 €	1 000 €
	LES ETOILES DE LA ROUTE		300 €
	SCAC	500 €	400 €
	KOLOR'ADOS	800 €	500 €
	COUTURE	pas de demande	400 €
	TOUSAVELO	350 €	300 €
	Sous-Total CULTURE	12 850 €	8 700 €
AUTRE	CAT NAT	300 €	300 €
	APE Saint Exupéry	137 €	142,50
	APE Yann Arthus Bertrand	222 €	222,00
	APEL ST Joseph	173 €	172,50
	SOUS TOTAL SOCIAL	531,00	837,00
	TOTAL ASSOCIATIONS	41 681 €	29 637 €

Les membres des bureaux des associations concernées par les demandes, lorsqu'ils siègent au Conseil Municipal, ne prennent part ni aux débats ni aux votes. À ce titre, Monsieur POUILLART, Président des Avettes, s'abstient.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité le tableau de subventions tel que présenté ci-dessus.

Vote :
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire
Benjamin DUMORTIER

Le Secrétaire
Frédéric MINET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.